

RECOMMANDATIONS ISSUES DE L'ATELIER «*MOBILITE ET VULNERABILITE DES MINEURS : L'AFRIQUE DE L'OUEST EN ROUTE VERS L'EUROPE-ITALIE*»

SÉNÉGAL, GUINÉE, GUINÉE BISSAU, GAMBIE
12 MAI 2017, DAKAR



CONTEXTE DE REFERENCE

LES MINEURS NON ACCOMPAGNES EN ITALIE - CISV

Au cours du premier trimestre de 2017, 3.491 Mineurs Non Accompagnés (MNA) ont rejoint l'Italie. Le groupe plus représenté c'est celui des Guinéens (579), suivis des Gambiens (565). Les sénégalais sont 269 et au 97% il s'agit de garçons.

En mars 2017, les MNA résidents en Italie étaient 15.458 : une pourcentage importante des enfants qui débarquent en Italie, ils continuent leurs voyage vers d'autres Pays Européens.

Environ 6.000 d'entre eux se portent disparus, ce qui pose des questions urgentes aux autorités communautaires et à tous acteurs.

Néanmoins, les MNA qui se sont installés en Italie ont augmentés d'environ le 30% par rapport à mars 2016, et le 26,5% entre eux viennent de cette région ouest-africaine.

L'itinéraire de la Méditerranée centrale, Lybie-Sicile, est désormais la route la plus parcourues pour rentrer en Europe, particulièrement pour les africains de l'Ouest : au moins 106.000 personnes sont passées les routes du Mali et du Niger pour rejoindre la Lybie et ensuite l'Italie. Sur ce bras de mer sont mortes, selon l'OIM, 663 personnes entre janvier et avril 2017 (355 dans la même période du 2016). Le nombre de morts sur les routes qui amènent jusqu'à l'embarquement n'est pas connu, mais les conditions géographiques, la dilatation des temps du voyage, la déstabilisation des pays sub-sahariens et la présence des passeurs liés à la criminalité organisée tout au long des itinéraires, fragilise les migrants et les expose à des violences et traumatisations multiples.

Plus de 4.000 personnes passent chaque mois par Agadez et, actuellement la population étrangère en Libye est estimée à 1.8-1.9 millions, ce qui signifie que les migrants ayant rejoint l'Italie sont environ le 10% de ces personnes.

Selon un étude de l'OIM parmi les migrants de plus de 18 ans installés en Italie, le voyage vers ce pays a pris, en moyenne 1,7 années et beaucoup des migrants a quitté son pays d'origine sans une destination claire, ni une trajectoire : seulement le 17% des migrants en Italie qui ont répondu à l'enquête, désiraient rejoindre ce pays et le 19% a décidé de s'y rendre parce que perçu comme plus simple à rejoindre. Les routes à parcourir, changent en fait avec fréquence (69%) et sont décidées par les passeurs, ce qui fait que les voyageurs ne sont souvent même pas au courant du pays où ils se trouvent et sont forcés (21%) à continuer le voyage jusqu'à l'Italie, sans possibilité de retour.



MOBILITE ET VULNERABILITE DES MINEURS - OIM

QUELQUES CHIFFRES

- ❖ Plus de 9 500 000 migrants originaires de l'Afrique de l'Ouest et du Centre dans le monde
- ❖ Plus de 70% des migrants originaires de l'Afrique de l'Ouest et du Centre se déplacent dans la région
- ❖ En 2017 (janvier-mars), 24, 292 migrants sont arrivés en Italie, on estime environ 14,000 originaires de l'Afrique de l'Ouest et du Centre et environ 16 % de mineurs
- ❖ En 2016, 5 083 migrants sont morts en essayant de traverser la mer Méditerranée

Les tendances :

- ❖ Une migration principalement intra régionale
- ❖ Une migration ancrée dans l'histoire et la culture
- ❖ Un nombre important de migrants vulnérables
- ❖ Principalement des hommes et garçons mais on remarque une hausse du nombre de femmes et de filles
- ❖ Principalement des jeunes et pour des raisons économiques, politiques ou environnementales

LA MOBILITES DES ENFANTS :

- ❖ Un ancrage culturel fort
- ❖ Les enfants, accompagnés, séparés ou non accompagnés sont des migrants vulnérables
- ❖ Une migration vers l'Europe et intra régionale
- ❖ Exposés aux risques de la migration irrégulière et potentiellement victimes d'abus, d'exploitation et/ou de traite

MOBILITE INTRA REGIONALE ET VULNERABILITE

- ❖ La dangerosité de certains pays/ zones de transit
- ❖ Le Niger
- ❖ La situation en Libye



- ❖ De potentielles victimes d'abus, de traite et d'exploitation dans les pays de destination
- ❖ La zone Nigeria – Benin – Togo – Gabon
- ❖ Les enfants talibés
- ❖ Les risques liés au déplacement à cause des crises
- ❖ Les enfants déplacés à cause de la crise du Lac Tchad

LES MESURES D'INTERVENTION OIM

LA PREVENTION

Recherche/collecte de données
Sensibilisation & promotion des droits humains
Promotion de politiques migratoires ciblées

LA PROTECTION

L'OIM assiste et protège tous les migrants vulnérables indépendamment de leur statut juridique. Entre janvier et mars 2017 l'OIM a assisté près de 180 mineurs originaires de la région.

LA POURSUITE

Formation de policiers, procureurs, juges
Législation et procédures opérationnelles

LE PARTENARIAT

L'importance du travail en réseau

LE RAO - RESEAU AFRIQUE DE L'OUEST POUR LA PROTECTION DES ENFANTS - SSI-AO

La Stratégie du RAO 2017 - 2020 prévoit 3 grands axes :

1. La consolidation et le renforcement du travail en réseau
 2. Accompagnement des autorités au niveau régional, sous-régional et national pour l'appropriation et l'ancrage du mécanisme dans les différents contextes
 3. Mise en réseau des acteurs en Tunisie et au Maroc avec le RAO
1. La consolidation et le renforcement du travail en réseau prévoit :
- Focus sur le casework et l'amélioration qualitative et quantitative du travail par tous les partenaires
 - Diversification des partenaires sur le terrain, et des points d'identification
 - Amélioration des collaborations
 - Renforcement des aspects communautaires
 - Collaboration et synergie avec d'autres partenaires locaux et programmes internationaux



- Reporting systématique auprès des états (services et ministères concernés dans chaque pays) et des organisations internationales
2. L'accompagnement des autorités au niveau régional, sous régional et national pour l'appropriation et l'ancrage du mécanisme dans les différents contextes, axes d'intervention
 - Soutenir la promotion et la diffusion des standards de la CEDEAO
 - Soutien au développement de cadre de M&E pour la CEDEAO et promotion auprès des états (devrait permettre le monitoring des progrès dans les états et donc de la région)
 - Capacity building et coaching des partenaires étatiques
 - Soutien au développement d'outils
 - Capitalisation des résultats etc...
 3. Mise en réseau des acteurs en Tunisie et au Maroc avec le RAO, axes d'intervention :

Connecter les acteurs locaux avec ceux des pays d'origine et/ou pays de réintégration en AO

Développer un cadre de coopération permettant un dialogue sur la migration des enfants et des jeunes (avec la CEDEAO ?)

Activités prévues :

- Analyse de situation
- Identification de partenaires, formation, organisation du travail en réseau
- Développer des mesures permettant la réintégration volontaire et l'accompagnement de jeunes migrants africains dans leur pays d'origine ou dans un pays tiers
- Contribuer à mettre le thème de children on the move sur l'agenda de ces pays
- Travailler sur la mobilité intermaghrébine (rencontre sous régionales)

Le RAO et les 8 étapes des standards régionaux (CEDEAO) :

1. L'identification de l'enfant
2. La prise en charge d'urgence de l'enfant
3. L'étude de la situation personnelle de l'enfant
4. L'évaluation de la situation familiale et environnementale de l'enfant
5. Les alternatives pour le placement des enfants en dehors de leur famille
6. La réintégration sociale et professionnelle de l'enfant



7. Le suivi de l'enfant après son retour dans sa famille et/ou sa communauté
8. Le soutien au développement des capacités socio-économiques de la famille et de la communauté

Le standard demeure une démarche de qualité : le SSI AO met à disposition une équipe technique chargée de la gestion de cas. Son rôle est d'aider les praticiens dans les pays à améliorer leur pratique de protection de l'enfant en appliquant, testant les standards de protection: conseils, orientations pratiques, coaching, formation, capitalisation, mise en place de BDD et système d'information.

Le dispositif de suivi des enfant réinsérés est à renforcer.

LES RECOMMANDATIONS DES PROMOTEURS DE L'ATELIER

Les recommandations issues du groupe 1

- ✓ Mieux étudier le phénomène, mettre l'accent sur la vulnérabilité des enfants migrants
- ✓ Identifier les zones fréquentées et les chemins empruntés pas les enfants pour mieux comprendre le phénomène
- ✓ Collecter des données au niveau des zones d'intervention et identification des acteurs sur le terrain
- ✓ Sensibiliser les familles sur les périls de la mobilités
- ✓ Apporter des solutions alternatives dans le pays d'origine
- ✓ Identifier les violences et identifier les lieux de perpétuation
- ✓ Encourager le développement personnel de ces enfants
- ✓ Développer les connexions entre Afrique de l'Ouest, le Maghreb et l'Europe
- ✓ Investir sur le projet de vie de l'enfant
- ✓ Fournir des informations aux migrants sur la réalité de la situation en Italie plate-forme
- ✓ Echanger les informations entre l'Europe et l'Afrique de l'Ouest pour comprendre les parcours, les enjeux et la structuration des réponses possibles



Les recommandations issues du groupe 2

- ✓ Identifier les structures, organismes et mécanismes existants qui travaillent sur la thématique
- ✓ Soutenir la fonctionnalité et ses mécanismes
- ✓ Renforcer les capacités et la formation
- ✓ Harmoniser le modèle démocratique et organisationnel du MAEJT
<http://maejt.org/>
- ✓ Soutenir les mécanismes des organisations à identifier et à sensibiliser les zones à partir de la communauté
- ✓ Soutenir les mécanismes à mettre en place des comités ad hoc et pour pays pour plaider au niveau national
- ✓ Promouvoir les moyens sur et légaux de migrer dans des conditions dignes (facteur du développement durable)

Les recommandations issues du groupe 3

- ✓ Renforcer l'existant en travaillant à soutien des réseaux d'acteurs qui ont fait leur preuves dans le domaine de la protection comme le Réseau Afrique de l'Ouest pour la protection de l'enfance
- ✓ Ressortir les problématiques liées à l'enfance plutôt que d'aller sur les catégories
- ✓ Favoriser une approche par processus (les populations sont impliquées en tant que acteurs au lieu d'être de simples bénéficiaires)
- ✓ Travailler au développement d'initiatives d'enfants et des jeunes de façon solidaire
- ✓ Susciter la coopération ou autre institutions s'activant dans la protection des enfants
- ✓ Les initiatives de coopération, et de partenariat doivent se faire dans le but d'un développement effectif des familles des communautés et de la population
- ✓ Mettre en place un système de partage de données et travailler à soutenir des efforts de collecte de gestion de base de données
- ✓ Prendre la question de la mobilité en compte dans ces dimensions : national, transnational et international
- ✓ Travailler sur le causes lorsqu'on recherche des solutions pour chaque enfant



Les recommandations issues du groupe 4

- ✓ Identifier des réseaux qui sont à la base de la motivation des enfants qui quittent les Pays
- ✓ Soutenir le secteur de la formation professionnelle
- ✓ Sensibiliser les parents et les communautés d'origine sur le voyage
- ✓ Créer et soutenir tout espaces d'information
- ✓ Pousser les jeunes à l'auto-entreprenariat
- ✓ Créer et soutenir les centres socio-éducatif (dispositif) d'alerte dans les zones transfrontalières

CONCLUSIONS PARTIELLES

- La mobilité des mineurs mérite un focus différents de la mobilité des adultes de la part de tous acteurs concernés
- Il est important de procéder à une réactualisation et une systématisation de tous efforts des acteurs ouvrants dans le domaine de la mobilité des mineurs en Afrique de l'Ouest
- La mobilité des mineurs en Afrique de l'Ouest est un phénomène en stricte connexion avec les Mineurs Non Accompagnés en Europe

